

Questions orales

LES PÉNITENCIERS

LE PROJET DE CONSTRUCTION D'UN ÉTABLISSEMENT À MORNA—L'OPPOSITION DES HABITANTS DES ENVIRONS

M. Fred McCain (Carleton-Charlotte): Monsieur l'Orateur, les habitants des environs de Morna ne sont pas d'accord pour que l'on y installe un établissement à sécurité minimale; j'aimerais donc demander au solliciteur général s'il a renoncé au projet de construction d'un tel établissement à cet endroit?

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): Non, monsieur l'Orateur, nous ne l'avons pas fait pour l'instant car nous avons obtenu l'approbation de principe du gouvernement provincial du Nouveau-Brunswick et de certains dirigeants de la ville de Saint-Jean. Le conseil municipal de Saint-Jean doit se réunir de nouveau très bientôt, et nous attendrons sa décision. Si l'opinion est généralement hostile au choix de l'emplacement prévu, nous pourrions envisager de retirer ce projet.

* * *

LA FONCTION PUBLIQUE

LA MAJORATION DES TRAITEMENTS DES HAUTS CADRES—L'OPPORTUNITÉ D'UNE RÉVISION

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur l'Orateur, comme le président du Conseil du Trésor confirmait mardi à la Chambre que de hauts fonctionnaires avaient reçu de très importants relèvements de traitements allant jusqu'à \$6,500, j'aimerais savoir si le décret accordant tout ou partie de ces augmentations a en fait été signé le 14 octobre, c'est-à-dire le lendemain de la déclaration télévisée du premier ministre?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (président du Conseil du Trésor): Monsieur le président, comme je l'ai dit récemment, cette décision a été approuvée par le Cabinet au mois de juillet, et le processus de choix des niveaux de salaires s'est poursuivi dans les jours qui ont suivi. Je ne sais pas à quelle date exactement. L'ordre auquel l'honorable député se réfère a été signé, mais je ne l'ai pas signé moi-même à ce moment-là, j'en suis sûr. Et au surplus, la convention n'aura qu'une durée d'un an. À compter du 1^{er} avril 1976, les parties seront gouvernées par les directives du Livre blanc. Les titulaires des postes en cause ne pourront pas recevoir plus de \$2,400 par année.

[Traduction]

M. Nystrom: Monsieur l'Orateur, comme le ministre ignore s'il a signé tous les accords, et compte tenu de la nouvelle réglementation, veut-il nous dire s'il a repensé certaines des très fortes augmentations qui ont été recommandées, afin d'assurer une plus grande équité au sein de la fonction publique?

[M. Allmand.]

[Français]

M. Chrétien: Monsieur le président, cette décision avait été prise par le Cabinet au mois de juillet. Il n'est pas possible de la réviser à ce moment-ci.

[Traduction]

LES NÉGOCIATIONS DU GROUPE D'EXPLOITATION DES AÉRONEFS ET LES RESTRICTIONS SALARIALES

M. Walter Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire au président du Conseil du Trésor, au sujet d'une difficulté du même genre que posent la date de signature des accords et l'interprétation de la page 20 du Livre blanc en ce qui concerne le compte à tenir de certains cas. Le ministre veut-il s'engager à étudier l'affaire dont est actuellement saisie la commission de conciliation du groupe de l'exploitation des aéronefs de l'Institut professionnel de la Fonction publique? Cette commission et son président ont du mal à interpréter les dispositions que renferme la page 20. Peut-être pourrait-il donner des instructions à cet égard aux négociateurs du Conseil du Trésor, en sorte que le président de la Commission puisse mener à bonne fin le règlement de cette question qui a été portée à la connaissance du ministre.

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (président du Conseil du Trésor): Monsieur le président, je vais faire enquête, et si je puis être utile en cette matière il me fera plaisir d'aider, mais je ne sais pas si ce sera possible. De toute façon si une convention collective est signée par ce groupe, elle pourra être revue par la Commission que nous venons d'instituer.

* * *

[Traduction]

L'ENVIRONNEMENT

LA PROMESSE DES É.-U. AU SUJET DE LA DÉPOLLUTION DES GRANDS LACS—DEMANDE D'EXPLICATIONS

M. Bob Wenman (Fraser Valley-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement. Croit-elle que les instances qu'elle a présentées au gouvernement des États-Unis ont réussi à garantir que le programme écologique concernant les Grands lacs qui fait l'objet d'un accord avec les États-Unis, ne sera pas retardé ou réduit en importance d'aucune façon?

[Français]

L'hon. Jeanne Sauvé (ministre de l'Environnement): Monsieur le président, l'entente que le Canada a conclue avec les États-Unis pour la dépollution des Grands lacs a fait l'objet des conversations que nous avons eues hier avec M. Kissinger. Ce dernier m'a réitéré l'assurance que m'avait déjà donnée M. Train que les États-Unis renouvelleraient leurs efforts en vue de rattraper le temps perdu quant aux fonds alloués à cette fin à la suite de cette entente.